

Extrait de naissance

Personnes nées à Dambenois:

s'adresser à la Mairie (joindre une enveloppe timbrée aux nom et adresse du demandeur pour la réponse).

Personnes nées hors de la commune :

En France : s'adresser à la mairie du lieu de naissance.

A l'étranger : s'adresser au service central de l'état-civil, 44941 Nantes cedex 9.

N.B. :

les extraits d'acte de naissance complets ne peuvent être délivrés qu'au seul intéressé, ses ascendants et descendants en ligne directe.

Dans tous les cas, ne pas omettre de préciser sa date de naissance et justifier de :

- son identité
- son lien de parenté si l'acte concerne une tierce personne
- la filiation de la personne intéressée

Des imprimés sont à disposition en Mairie.